L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLEANS.
JEUDI, 28 NOVEMBRE 1889.

PETITES ANNONCES.

UN Jardinier complet, 35 ans, désirerait s'associer avec personne ayant un jardin en [illegible] ou à exploiter. Adresser lettre A. E. M., 150 Royal st., N. O., La. 28nov—mer,ten

Mme E. HUREAU, modiste fashionable (Style Parisien) a transféré son établissement du No 3 Chartres au No 186 rue du Canal. 22 sept—3m.

A VENDRE.

GROCERIE ET BAR-ROOM, faisant de bonnes affaires. S'adresser aux bureaux de l'Abeille. 28 nov—1m déc

UNE bonne grocerie et bar-room—Il en [illegible], faisant de bonnes affaires. S'adresser chez M. Bourdette, 253 rue Royale, entre St-Philippe et Ursulines. 10 nov—

UNE propriété—Coin Galvez et Orange, comprenant 6 lots, 115x131, avec écurie pour 12 places, maison double couverte en ardoises, 2 citernes, 3 fosses d'aisance, avec magasin de provisions. Conditions faciles. S'adresser, 285 Ursulines, coin Villeré. 6 nov—1m

ANNONCES JUDICIAIRES.

PAR LE CONSTABLE.

Jos. H. Wilson vs. la New Orleans Base Ball Park Association.

PREMIERE COUR DE CITÉ DE LA Nouvelle-Orléans.—No. 16,856—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable H. H. Price, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'encan, VENDREDI, 6 décembre 1889, à midi, à mon entrepôt No 150 rue Lafayette, entre les rues St-Charles et Carondelet, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Deux "water coolers", 4 boîtes à tickets, 1 drapeau avec bâton, 1 lot de tickets, 1 uniforme complet, 1 sac en cuir pour "bats", 1 table, 3 "turn stiles", saisis dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Conditions—Comptant sur les lieux.

M. FARRENTELLI
Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

26nov—26 30—déc6

Mme Delvina Alsina vs. Michel Pons.

DEUXIEME COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-Orléans.—No 12,900.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Chas H. Levillebeuvre, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procéderai à la vente à l'encan à mon entrepôt, No 95 rue Royale, entre Conti et St-Louis, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, 7me jour de décembre 1889, à 11 heures A. M. de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un lot de meubles de maison saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après un inventaire enregistré en mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.

P. AD. FORTIER,
Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

26nov—26—3 7déc

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de A. A. Schumann.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No. 27,577.—Division E.—Attendu que John B. Vinet, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu A. A. Schumann, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

27 nov—27—1 6 déc

Succession de A. Schumann.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 27,577—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivent la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par Wm. J. Oberschmidt, associé liquidateur de l'ancienne raison commerciale de Oberschmidt & Schumann, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

22nov—22 27—1er déc

Succession de Robert J. Ker.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 20,015—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivent la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par William E. Ker, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour

E. A. LUMINAIS, Greffier.

22 nov—22 27—1 déc

Succession de Benj. S. Harrison.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 23,507—Division D.—Attendu que Lee S. Harrison a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Ben. S. Harrison, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

23 nov—23 27—1er déc

Succession de Magdalena Kirchmeyer et de Marcellus Eschmann.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 23,506—Division C.—Attendu que John Adam Eschmann a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Magdalena Kirchmeyer et de Marcellus Eschmann, décédés intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

22nov—22 27—1 déc

Succession de H. Drees.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 20,015—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivent la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par Mme Herman Drees, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

19nov—19 23 26

Succession de Justine Wasmuth.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 28,437—Division A.—Attendu que John Adam Reid a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Justine Wasmuth, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

19 nov—19 23 26.

Succession de Mme Aurore Elisabeth Beneignons, veuve de Pierre Achille Bénés.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 28,464—Division C.—Attendu que John Achille Bénét a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Mme Aurore Elisabeth Bénét, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

19 nov—19 23 26

L'INDEPENDANCE BELGE,

Edition d'Outre-Mer,

Paraissant toutes les semaines et comprenant 16 PAGES DE TEXTE grand format.

La seule publication en langue française destinée spécialement à tous les pays d'Outre-Mer et donnant le Résumé hebdomadaire du mouvement politique, artistique, littéraire, scientifique, industriel et commercial du monde entier.

Tableau graphique des transactions commerciales sur toutes les places, cours, marchés, etc.—Correspondances spéciales de toutes les capitales, modes, variétés, etc.—Romans feuilletons inédits des premiers auteurs contemporains.

A chaque numéro est joint un supplément illustré de dimensions qui réunit la collaboration des meilleurs [illegible] se rencontrent les plus en vogue.

PRIX D'ABONNEMENT :

Six Mois, 16 FRANCS. Douze Mois, 30 FRANCS.

EDITION QUOTIDIENNE

Le meilleur marché, le plus répandu et le mieux informé des grands journaux européens en langue française.

PRIX D'ABONNEMENT :

Trois Mois, FR. 15. Six Mois, FR. 30. Douze Mois, FR. 60.

[illegible]

Toute demande d'abonnement doit être accompagnée d'un mandat sur la poste ou autre à vue sur Bruxelles, Paris ou Londres. Les abonnements commencent le 1er ou le 16 de chaque mois.

Envoi gratuit de numéros spécimens à toute personne qui en adressera la demande écrite à l'Administration.

17, rue des Sables, Bruxelles.

On demande de bons agents.

8 sept—17m, m le dim

FAITES VOTRE GLACE,

Médaille à l'Exposition de Paris en 1889.

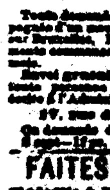

Glace, crême à la glace, carafes frappées, en quelques minutes, avec nos appareils brévetés, faisant de 1 à 18 liv. de glace à la fois.—Appareil pour climats chauds. Prix $10.00 à $185.

L. DERMIGNY & CIE,
126 W. 25th str.
NEW YORK.

8 apr—6 dm

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

PLUS DE DEUX MILLIONS DISTRIBUÉS.

L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public.

La durée de la Compagnie a été ratifiée, par un vote populaire énorme, et renouvelée par la présente Constitution de l'Etat, adoptée le 2 décembre 1879.

Les grands tirages extraordinaires ont lieu semi-annuellement (Juin et Décembre) et les grands tirages à numéros simples ont lieu tous les autres dix mois de l'année, et sont tous lieu en public, à l'Académie de Musique, à la Nouvelle-Orléans.

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

G. T. Beauregard
J. A. Early
Commissaires.

TIRAGE SEMESTRIEL,

A L'ACADÉMIE DE MUSIQUE,

NOUVELLE-ORLEANS,

MARDI, 17 DECEMBRE 1889

GROS LOT: $600,000

100,000 Billets à $40; Demi-Billet, $20; Quart de Billet, $10; Huitième de Billet, $5; Vingtième de Billet, $2; Quarantième de Billet, $1.00.

LISTE DES LOTS :

1 Lot de	$600,000,	soit	$600,000
1 Lot de	200,000,	...	200,000
1 Lot de	100,000,	...	100,000
1 Lot de	50,000,	...	50,000
2 Lot de	20,000,	...	40,000
5 Lots de	10,000,	...	50,000
10 Lots de	5,000,	...	50,000
25 Lots de	2,000,	...	50,000
100 Lots de	800	...	80,000
200 Lots de	600,	...	120,000
500 Lots de	400,	...	200,000

PRIX D'APPROXIMATION :

100 Lots de $1,000, soit	......	$100,000
100 Lots de 800,	......	80,000
100 Lots de 400,	......	40,000

PRIX TERMINAUX.

999 Lots de $200, soit	......	$199,800
999 Lots de $200,	......	199,800

3,144 Lots se montant à $2,159,600

On demande des agents partout.

Pour les prix à payer par les Clubs, ou [illegible] s'adresser au bureau de la Compagnie [illegible].

IMPORTANT.

[illegible]

Adressez à

M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.

[illegible]

New Orleans National Bank,
Nouvelle-Orléans, Lne.

[illegible]

L'ABEILLE

DE LA

Nouvelle-Orléans

JOURNAL QUOTIDIEN,

AVEC UNE

EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT

LE

SAMEDI MATIN

ET

Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

L'Edition hebdomadaire, réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

BUREAUX ET ATELIERS,

No 73 RUE DE CHARTRES

Entre Conti et Bienville.

ABONNEMENTS

EDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

EDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Un mois	[illegible]

On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

L'ABEILLE,

Fondée le 1er septembre 1827 est le plus ancien journal quotidien de la Louisiane et du Sud-Ouest.

Elle est lue par toute la population franco-louisianaise et est conséquemment, au point de vue des annonces, un excellent organe de publicité.

Elle est reçue non-seulement dans toutes les paroisses créoles de la Louisiane, mais dans les Etats voisins, au Mexique, aux Antilles, en Europe, partout enfin où on lit le français et où on s'intéresse aux affaires de notre pays.

L'ABEILLE publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales :

Des dépêches télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger.

Un Bulletin maritime,

Une liste des navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans,

Une liste des navires dans le port de la Nouvelle-Orléans,

Un Bulletin Financier,

Un Bulletin Commercial,

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer.

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

BUREAUX ET ATELIERS:

73......CHARTRES......73

ASSURANCES.

The Southern Insurance Company of New Orleans.

(Compagnie d'assurances du Sud de la Nlle-Orléans.)

Septième Etat Annuel

La Compagnie, conformément à sa charte, publie l'état suivant de ses affaires pendant l'année finissant le 31 Décembre 1888 :

PRIMES REÇUES.

[illegible — état financier : primes reçues, risques d'incendie, de rivière et maritimes; actif : argent en banque, bons, actions; passif : capital-actions, fonds de réserve, dividendes]

L'état ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la Compagnie.

ERNEST MILTENBERGER, Président.

MORRIS SCHWARZBACH, Secrétaire.

Fait et signé, sous serment devant moi, ce 15 janvier 1889.

M. T. DUCROS, notaire.

Nous, membres du Comité de finances de la Southern Insurance Company of New Orleans, certifions par le présent, après un examen soigneux de l'actif de la compagnie, que l'exposé ci-dessus en représente correctement la situation.

(Signé) JOHN T. MOORE, Jr., J. E. MENGE, F. G. ERNST, THOS. J. WOODWARD, MORRIS SCHWARZBACH.

A une réunion du Conseil de Direction de cette Compagnie, tenue ce jour, il a été résolu de payer aux actionnaires un dividende semestriel de QUATRE POUR CENT sur le fonds capital et de porter la somme de $15,365 14 au crédit du Fonds de Réserve.

SCOTT McGEHEE, Secrétaire.

Nlle-Orléans, 15 janvier, 1889.

DIRECTEURS.

[illegible — liste des directeurs]

17 inov—1m

Avis aux Créanciers

Département du Trésor.

Bureau du Contrôleur de la Circulation (Comptroller of the Currency).

Washington, D. C., 9 juin 1887.

AVIS.

Aux créanciers de la "New Orleans National Banking Association of New Orleans, La.", insolvable.

Un dividende de 2 pour cent, faisant en tout 82 pour cent, a été déclaré en faveur des créanciers de cette association, le 9 juin 1886. [illegible]

W. L. TRENHOLM.
Contrôleur de la circulation, (Comptroller of the Currency)

[illegible — liste de créanciers]

ASSURANCES.

ETAT DE SITUATION DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCES "HOME" DE LA NOUVELLE-ORLEANS

Pour l'année finissant le 31 décembre 1888

[illegible — encaissements, primes, déboursés, actif et passif]

THOS. HENTON, Président.
JNO. G. BYRD, Secrétaire.

JAMES FAHEY, Notaire.

Compagnie d'Assurances de la Nlle-Orléans.

CONFORMEMENT au règlement de sa charte la Compagnie d'Assurances de la Nouvelle-Orléans publie l'état de situation suivant de ses affaires, du 1er janvier au 31 décembre 1888.

[illegible — état financier]

JAS. FAHEY, Notaire.

DIRECTEURS.

[illegible]

Compagnie d'assurances mutuelles des Marchands de la Nouvelle-Orléans, No 186 rue du Canal.

TRENTE-CINQUIÈME ETAT DE SITUATION ANNUELLE

La compagnie publie l'exposé suivant, conformément à ce qu'exige sa charte. Primes reçues pendant l'année expirée le 31 mai 1889, y compris les primes non acquises de l'année précédente.

[illegible — état financier]

JAS. FAHEY, Notaire.

DIRECTEURS.

[illegible]

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Frederick A. Voigt vs Mme Barbara Spath et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 26,135—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 30 novembre 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses, améliorations et dépendances qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le numéro [illegible] de l'îlot numéro cinquante, borné par les rues Annette, Solidelle, St-Antoine et Prosper [illegible] 3 avril 1849 [illegible] plan No 41 des livres de plans No 2 [illegible] J. T. Caire [illegible]

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

26 oct—26—nov 4,11,18,25,30

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Carosserie, Vitrines, Meubles, Etc. Etc.

Geo. D. Geddes vs ses Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 26,029—En vertu d'un ordre de vente en date du 19 novembre 1889, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le SAMEDI, 30 novembre 1889, à 10 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Au local No 232 rue des Remparts, côté nord.

Un lot de carosserie, vitrines, instruments à aller, chaises, bureaux, etc, conformément à l'inventaire enregistré.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

20 nov—20 25 30

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Jeudi que le 7me jour d'octobre 1889, jugement a été rendu en cette cour dans l'affaire ci-dessus et dans les termes et chiffres suivants, à savoir : Interdiction de Angèle Candide Avinene, femme de Michel Hoeffner, No 27,797, Division "D".

Cette affaire a eu lieu aujourd'hui; présent, T. L. Bayne J. pour le demandeur, Felix J. Puig, curateur ad hoc. [illegible]

Il est ordonné, adjugé et décrété qu'il y ait jugement d'interdiction contre Angèle Candide Avinene la déclarant incapable de prendre soin de sa personne ou d'administrer ses biens; que Michel Hoeffner soit nommé curateur pour administrer ses biens et prendre soin de sa personne avec les formalités prescrites par la loi.

Jugement rendu le 7 octobre 1889.

Jugement signé le 15 octobre 1889.

FRED. D. KING, Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, siégeant à la place de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la dite Cour, Division D, absent en congé.

En foi de quoi j'ai apposé ici ma signature et le sceau de la dite cour en la ville de la Nouvelle-Orléans, le dix septième jour d'octobre de l'An de Notre Seigneur Mil-Huit-Cent-Quatre-Vingt-Neuf.

HUGUES J. LAVERGNE, Député Greffier.

20 oct—

AVIS AUX CREANCIERS

Heinrich W. Kuleper vs ses Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 26,044—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivent la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par Charles W. Drown, syndic des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

20 nov—20 24 29

Joseph Wehner vs. Ses Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 26,950—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivent la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par Louis Schwartz, syndic des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

19nov—19 23 26

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 26,391—Division —. Brandao & Gall vs. leurs créanciers.—Ordre de Cour.—Qu'une assemblée des créanciers des pétitionnaires de la raison commerciale de Brandao & Gall, composée de E. A. Brandao et John J. Gall, soit convoquée et tenue pardevant Joseph D. Taylor, notaire, en son étude, coin des rues Commune et Carondelet, le JEUDI, 26me jour de novembre 1889, à 11 heures A. M., dans le but de considérer et de délibérer sur les applications des dits pétitionnaires pour un répit et de voter sur toutes autres affaires qui pourront leur être soumises, et que, dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre les personnes ainsi que les biens des dits pétitionnaires soient suspendues, et que W. W. Phelps, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.

Nouvelle-Orléans, 28 octobre 1889.

Signé : FRED. D. KING, Juge.

Pour copie conforme,

M. GUIRAUD, Député Greffier.

27 oct—3 p s au 26 nov

George H. Kalter vs. ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 26,200—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivent la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final et tableau de distribution présentés par A. Loria, syndic des créanciers de cette affaire, ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément aux dits compte et tableau.

Par ordre de la cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

19 nov—19 23 26 29

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans—No 11,313—Division E—Ordre de Cour—Qu'une réunion des créanciers d'Emile L. Carrière et Charles J. Carrière, individuellement et comme associés survivants de la raison sociale d'Antoine Carrière & Sons, soit convoquée et tenue devant Edgar Grima, notaire public, à son bureau, No 14 rue Carondelet, en cette ville, le JEUDI, 12 décembre 1889, à 11 heures A. M. dans le but d'élire un syndic en place et lieu de J. M. Seixas, ci-devant dit syndic, mais, décédé depuis; pour clore la succession et pour conférer sur toutes autres affaires [illegible] de compromis, et de régler ou de disposer autrement de toutes affaires ayant rapport à la dite succession qu'il en jugera convenable dans l'intérêt de celle-ci.

Nlle-Orléans, 12 novembre 1889.

Signé : FRED. D. KING, Juge.

Pour copie conforme,

M. GUIRAUD, Député-Greffier.

13 nov—2f en 15 déc

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 23,307, Division E—D'Amico Sidoti & Lewis (Stephen D'Amico, A. Sidoti et F. H. Lewis) vs. leurs créanciers—Ordre de Cour—Qu'une session de toute la propriété de D'Amico, Sidoti & Lewis et Stephen D'Amico, A. Sidoti et F. H. Lewis, insolvables, soit, et est par le présent, acceptée pour le bénéfice de leurs créanciers; qu'une réunion des créanciers des dits insolvables soit convoquée conformément à la loi en l'étude de E. J. Blanchard, notaire en cette ville, pour le 5me jour de décembre 1889, les dits créanciers devant être notifiés de cette réunion conformément à la loi; que Geo. C. Préot, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents des dits insolvables, et que toutes procédures judiciaires contre la personne et la propriété des dits insolvables, soit suspendue.

Nouvelle-Orléans, 31 octobre 1889.

(Signé) FRED D. KING, Juge.

Pour copie conforme,

M. GUIRAUD, Député-Greffier.

2 nov—2f en 5 déc

ETAT DE LA LOUISIANE — COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans—No 27,432—Division E—Ordre de Cour—Qu'une réunion des créanciers des dits insolvables soit convoquée et tenue pardevant Henry L. Rhodes, notaire, pour commencer le 27 novembre 1889, à 11 heures A. M., et continuer jusqu'au 7me jour de décembre 1889, inclusivement, dans le but de considérer et déterminer le temps et les lieux et les termes et conditions sur lesquels la propriété et crédits cédés et livrés par les insolvables seront vendus et disposés.

Nouvelle-Orléans, 26 octobre 1889.

(Signé) FRED. D. KING, Juge.

Pour copie conforme,

M. GUIRAUD, Député Greffier.

30 oct—2f en 7 déc

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 26,361—Division C—Thomas King vs. ses créanciers—Ordre de Cour.—Que la cession de propriété du pétitionnaire Thomas King soit et est par le présent acceptée pour le bénéfice de ses créanciers; qu'il soit ordonné qu'une assemblée des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant E. J. Blanchard, notaire, en son bureau, No 30 rue Camp, en cette ville, SAMEDI, le 30me jour de novembre 1889, à 11 heures A. M. pour délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, nommer un syndic et voter sur toutes autres affaires qui pourront leur être soumises, et que pendant ce temps toutes procédures judiciaires contre la personne de même que la propriété du dit pétitionnaire soient suspendues, et que James Finney, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 25 octobre 1889.

Signé : F. A. MONROE, Juge.

Pour copie conforme,

JAS. D. HANKIN, Député Greffier.

31 oct—2f au 30 nov

THE NEW-ORLEANS BEE.

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers, ladies and gentlemen, who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms :

By Mail—Payable in advance, postage prepaid.

For annum, $12; six months, $6; three months, $3; one month, $1.

Weekly (8 double pages) published Saturday Morning.

Per annum, $3; six months, $1.50. [illegible]

VENTES A L'ENCAN.

PAR STEPHEN J. DERBES.

Vente du privilège de la buvette, restaurant et vestiaire pour le bal qui sera donné par l'Association de Bienfaisance St-Maurice, à la salle de la Parfaite Union, samedi 30 novembre. Il sera vendu à l'encan, JEUDI prochain, le 28 novembre, à 11 heures A. M., à ma salle de vente No 48 rue Royale.

STEPHEN J. DERBES, Encanteur.

26 nov—2t

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée, coin des rues Deuxième et Carondelet, dans l'îlot borné par les dites rues et les rues Première et St-Charles.

Succession de John Reddy et sa femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans—No 13,714—En vertu d'un jugement "en rule" pour vendre la propriété, rendu le 9 novembre 1889, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 28 décembre 1889, à midi, de la propriété ci-dessus décrite, à savoir :

Un lot de terre dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlot No 110 borné par les rues St-Charles, Carondelet, Première et Deuxième, d'après un plan du Faubourg Livaudais, dressé par B. Buisson, arpenteur, le 5 mars 1832, déposé au bureau de G. R. Stringer, notaire, étant le lot No 10 sur un plan de H. Moolhausen, arpenteur, le 18 février 1846, comme plan 39 dans le livre de plan de Wm Christy; le dit lot forme l'encoignure des rues Deuxième et Carondelet, et mesure trente pieds de face à la rue Deuxième, sur cent vingt-six pieds six pouces de profondeur et face à la rue Carondelet, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

28 nov—28—déc 3 9 16 23 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

EN VERTU d'un jugement rendu le 8 novembre 1889, dans l'affaire de la succession de John Reddy et sa femme—No 13,714 du dossier de l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, je vendrai à l'encan au local situé à l'encoignure des rues Deuxième et Carondelet, le VENDREDI, 6 décembre 1889, à 10:30 heures A. M., pour du comptant.—Un lot de meubles, etc., d'après l'inventaire.

CHAS. W. DROWN, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

28 nov—28 30—6 déc.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Commercial Homestead Association vs. Edward Thompson, Jr.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 27,697—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 21 décembre 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain morceau ou certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, etc., situé dans le Quatrième District, en cette ville, dans l'îlot borné par les rues Carondelet, Deuxième, Troisième et Baronne, et désigné sur une esquisse annexée à un acte de vente par Mme Vve Bernard Hahn à Mme Lottmann, pardevant John F. Coffey, le 14 février 1876, comme "B 2", et mesurant trente pieds de face à la rue Carondelet sur cinquante-huit pieds de profondeur, entre lignes parallèles, et le dit morceau ou la dite portion de terre "B 2" est une partie du morceau ou de la portion de terre désigné comme "B 1" sur une certaine annexée à un acte de vente de Henrietta Bauer, veuve de Fred. Lutz, à Mme Catherine Klein passé pardevant John F. Coffey, notaire, le 22 novembre 1871 et le dit morceau ou la dite portion de terre "B 1" faisant partie d'une plus grande portion de terre désignée par la lettre "A" sur une esquisse annexée à un acte pardevant E. G. Gottschalk, alors notaire en cette ville, le 6me jour de juin 1866 de Hermann Enternitz à Mme Henrietta Lutz.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

20 nov—20,27—déc 4,11,18,21

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriétés améliorées de valeur connue comme le No 258 rue Hospital, entre les rues Ursulines et Hôpital, et aussi faisant face à la rue Galiatin.

Merchants Mutual Insurance Co. vs Domingo Nuje.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 27,605—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles entre Gravier et l'Allée Commerciale, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 7 décembre 1889, à midi, des propriétés ci-après décrites, à savoir :

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et privilèges y appartenant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlot borné par les rues Décatur, anciennement Vieille-Levée, Galatin, Hôpital et Ursulines, désigné par le No 42 sur un plan dressé par J. Pilié, alors voyer de la ville, daté le 29 décembre 1833, et déposé pour qu'on s'y réfère à un acte du 20 janvier 1834 pardevant Wm Christy, ex notaire de cette ville.

Le dit lot de terre mesurant en mesure américaine vingt-cinq pieds de face à la rue Décatur, vingt-cinq pieds deux pouces et quatre lignes de face à la rue Gallatin, quatre-vingt-deux pieds six pouces de profondeur sur la ligne intérieure contigue au lot No 41 et soixante-dix neuf pieds neuf pouces et une ligne de profondeur aussi sur la ligne adjacente au lot No 43, affecté d'un acte des dites rues.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

6 nov—6,13,19,28—déc 3 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Screwmen Benevolent Association vs la succession Jno. J. Williams et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 27,587—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et l'Allée Commerciale, dans le premier district, de cette ville, le SAMEDI, 30 novembre 1889, à midi, des propriétés ci-après décrites, à savoir—

1° Un certain lot de terre situé dans le troisième district de cette ville, désigné par le No 12 dans l'îlot No 12 borné par les rues Bons-Enfants, Morales, Félicienne et Clouet, sur un plan dressé par Cosmer en date du 27 mai 1847 et déposé en l'étude de Jos Cuvillier, notaire, le dit lot mesurant (25) pieds de face à la rue Bons-Enfants, sur une profondeur de cent dix-sept (117) pieds entre lignes parallèles.

2° Un certain lot de terre situé dans le troisième district de cette ville dans l'îlot borné par les rues Dauphine, Port, Royale et Espagne formant le coin des rues Dauphine et Port, désigné par le No 12 et mesurant trente-et-un pieds de face à la rue Dauphine, sur une profondeur et de face à la rue Port, de soixante-treize (73) pieds un (1) pouce et quatre (4) lignes plus ou moins. Le tout conformément à un plan annexé et faisant partie d'un acte passé pardevant A. J. Lewis, notaire, le 16 octobre 1880.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

26 oct—26—nov 4 11 18 26 30

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du contenu, etc., d'un établissement de Pompes funèbres, consistant en chevaux, corbillards, voitures, carosses, etc., etc., dans l'affaire de Geo. D. Geddes vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 26,029.—En vertu d'un ordre de vente, daté du 19 novembre 1889, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, LUNDI, 2 décembre 1889, à 10 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Sur les lieux Nos 213 et 230 rue Erato : Le contenu, les installations, etc., d'un établissement de Pompes funèbres consistant en 11 chevaux, 6 corbillards, 5 voitures, 1 bu gy, divers jeux de harnais, environ 175 cercueils (bois de rose, bois de peuplier travaillé, etc.) Aussi, plusieurs se fermant, tabourets, installations à gaz, etc., deux coffres fort en fer, le tout d'après un inventaire enregistré.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

20 nov—20 26 29—2déc

ANNONCE JUDICIAIRE.

Thos. F. McMahon vs. H. Doll et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. — No 26,316. — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre les rues Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 7 décembre 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Une certaine portion de terre dans l'îlot No 392, dans le Quatrième District de cette ville borné par les rues St-André, Félicité, Remparts et Dryades, laquelle portion de terre forme partie d'un lot de terre désigné par le No 12 et mesurant, en mesure américaine, vingt-cinq (25) pieds un (1) pouce et une (1) ligne de face à la rue St-André, cent vingt-et-un (121) pieds trois (3) pouces et cinq (5) lignes de profondeur sur la ligne du lot No 11 vers la rue des Remparts et cent vingt-six (126) pieds deux (2) pouces et six (6) lignes de profondeur sur l'autre ligne de côté et vingt-cinq (25) pieds de large dans le fond, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

6 nov—6 11 16 26—3 7 déc

ETAT DE SITUATION

—DE LA—

BANQUE DU PEUPLE

—DE LA—

NOUVELLE-ORLEANS,

A la clôture des affaires, samedi soir, 29 juin 1889.

Comptant	$560,432 35
Change	110,045 34
Prêts sur demande et escomptes	1,328,813 16
Actions	20,062 50
Propriétés foncières	42,366 97
Total	$1,972,055 12
Fonds capital	$350,000 00
Profits non divisés	161,064 53
Dépôts individuels	1,360,470 54
Dividendes non payés	980 00
	$1,972,055 12

Moi, ARTHUR HART, Caissier de la Banque ci-dessus nommée, jure solennellement que l'exposé qui précède est correct, au mieux de ma connaissance et de ma croyance.

ARTHUR HART, Caissier.

Assermenté et signé pardevant moi, à la Nouvelle-Orléans, ce 29 juin 1889.

(Signé) ART. DRESCOURT, Notaire.

30juin—1t

VENTES A L'ENCAN.

PAR JAS P. GUIMAULT

Maison double rue des Français, No 131.

Succession de Mme F. G. Gaspard. No 26,907.

PAR JAS. P. GUIMAULT, Encanteur—Bureau : Bienville et Passage de la Bourse.—LE SAMEDI, 28 décembre 1889, il sera vendu, à midi, à la Bourse des Encanteurs, rue St-Charles, Nos 72 et 74, en vertu d'un ordre de vente de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 4 juin 1889, les propriétés suivantes, savoir—

1° Un lot de terre dans l'îlot compris entre les rues Français, Champs-Elysées, Morales et Burgundy, mesurant 31 pieds 11 pouces 3 lignes de face à la rue des Français, sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur. Ensemble, une maison double couverte en ardoises, ayant huit chambres, deux citernes, lieux d'aisance, cour briquetée, etc., etc.; loude $12 par mois.

2° Un terrain vide dans le carré d'îlot compris entre les rues Dorgenois, Rocheblave, Antry et St-Bernard, mesurant 30 pieds de face à la rue Dorgenois sur 110 pieds de profondeur; lequel lot de terre est désigné par le No 8 de l'îlot No 26. Le tout d'après les plans qui seront exposés à la Bourse.

Conditions—Comptant.

Actes de vente pardevant P. L. Fourchy, notaire.

Les acquéreurs assumeront les taxes pour l'année 1889 en sus du prix d'acquisition.

Un dépôt de 20 pour cent comptant sera exigé.

24 nov—24,30—déc 7,14,21,28

PAR E. CURTIS.

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Oliver Beirne.

Cour Civile de District, paroisse d'Orléans—Division E—No 26,140.

PAR E. CURTIS, Encanteur—Bureau 201 rue du Canal—En vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, juge Albert Voorhies, daté 18 novembre 1889, je procéderai à la vente le LUNDI, 2 décembre 1889, à 11 heures A. M. sur les lieux avenue Washington, entre Camp et Chestnut, connue comme la

Résidence Burnside,

La propriété ci-après décrite, à savoir :

—UN LOT DE—

Meubles de maison et effets,

Comprenant : Magnifique salon, Lit, Meubles de salle à manger et de vestibule, Draperies, Ornements, Cristaux, Plaqué, Faïence, Literie, Tapis, Etagères à vin, etc.,

Aussi—La plus belle galerie de Peintures dans le Sud, contenant des modèles des artistes illustres.

On peut obtenir des catalogues en s'adressant à l'encanteur.

Le tout étant de qualité supérieure et en parfait ordre, d'après un inventaire enliassé.

Les cartes d'entrée pour examiner les objets vendredi et samedi précédant le jour de la vente peuvent être obtenues de l'encanteur.

Conditions—Comptant.

1Qnov—10 12 17 18 19 20 21 24 27 30—dec1 2

PAR W. I. HODGSON & FILS

ANNONCE JUDICIAIRE.

Actions d'Assurance et du Rosetta Gravel Co.

Succession de J. M. Seixas, décédé.

A l'encan. Pour du comptant.

PAR W. I. HODGSON & FILS, W. I. Hodgson, Encanteur.—Bureau, No 13 rue Carondelet.—JEUDI, 5 décembre 1889, à midi à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu de et conformément à un ordre de l'honorable Thos. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division A, en date du 23 novembre 1889, Dossier No 27,597, pour le compte de la succession de J. M. Seixas, décédé, à l'encan, il sera vendu :

20 actions du fonds capital de la New Orleans Insurance Association de $30, chacune toutes payées.

2 actions du fonds capital du Rosetta Gravel Co. de $100 chacune sur lesquelles $ est dû $50 sur chacune des actions.

Conditions—Comptant avant le transfert.

24 nov—24 28 29—déc 2 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une belle voiture avec chevaux.

Succession de John Higgins, décédé.

A l'encan, pour du comptant.

PAR W. I. HODGSON & FILS—W. I. Hodgson, Encanteur.—Bureau No 13 rue Carondelet—Le SAMEDI, 30 novembre 1889, à 11 heures A. M., à l'écurie de B. Galvin, No 296 rue Gravier, entre les rues Baronne et Dryades, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté le 18 novembre 1889, Dossier No 28,406, pour compte de la succession de John Higgins, décédé, il sera vendu à l'encan :

Une voiture, deux chevaux et harnais.

Conditions—Comptant sur les lieux.

20 nov—20 23 28 à date.

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE DE VALEUR

Dans le Sixième District.

Un joli cottage double

Coin des rues Jersey et Bellecastle,

Avec deux lots de terre.

Un cottage à double corps de logis

Contigu à la propriété ci-dessus,

Nos 745 et 747 rue Jersey.

Un cottage simple recouvert en ardoises

No 743 rue Jersey,

Adjacent au cottage ci-dessus.

Succession de Mme Susanna Attenhofer, décédée.

A un long crédit. A l'encan.

PAR W. I. HODGSON & FILS—W. I. Hodgson, encanteur—Bureau, No 13 rue Carondelet—Le SAMEDI, 7 décembre 1889, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, près de la rue Gravier, par ordre de et conformément à un ordre de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté le 30 octobre 1889, pour compte de la succession de Susanna Attenhofer, décédée, Dossier 27,330, il sera vendu à l'encan :

Coin des rues Jersey et Bellecastle, quatre lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlot borné par les rues Jersey, ou Annunciation, Laurel Dufossat et Bellecastle, désignés par les Nos 1, 2, 3 et 4, contigus l'un à l'autre, et mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Jersey sur une profondeur de 110 pieds, le lot No 1 formant l'encoignure des rues Jersey et Bellecastle, toutes entre lignes parallèles d'après un plan à l'endroit de la vente.

Les améliorations comprennent ce qui suit : Sur les lots Nos 1 et 2, il y a un Cottage à double corps de logis recouvert en ardoises, ayant 3 chambres, citerne et hangar de chaque côté.

Sur le Lot No 3 il y a un cottage à double corps de logis recouvert en ardoises Nos 745 et 747 rue Jersey, ayant 3 chambres, citerne, etc de chaque côté.

Sur le Lot No 4 il y a un cottage simple recouvert en ardoises, avec 3 chambres, cuisine, 2 citernes, hangars, etc., etc., et connu comme le No 743 rue Jersey.

Termes et conditions.—Un tiers ou plus comptant, et la balance à 1 et 2 ans avec 8 p. 0/0 d'intérêt par an, du jour de la vente, et aussi toutes les clauses de garantie usuelles. 10 0/0 devant être payé comptant sur les lieux, toutes les taxes de 1889 doivent être payées par la succession.

Actes de vente pardevant E. Commagère, Esq., notaire, aux frais des acquéreurs.

2 nov—3,10,17 24—déc 1 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Bouilloires, Machines, Pompes, Etc.,

—DANS L'AFFAIRE DE—

R. Lackner, Jr., vs. Ses Créanciers.

VENTE DE SYNDIC,

A l'encan, pour du comptant.

PAR W. I. HODGSON & FILS, W. I. Hodgson, encanteur—Bureau No 13 rue Carondelet.—LUNDI, 2 décembre 1889, à 10 1/2 heures A. M., au local No 147 rue South Peters, près de la rue Girod, en vertu de, et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "C", daté le 20 novembre 1889, Dossier No 28,016 dans l'affaire de R. Lackner, Jr., vs. ses Créanciers, il sera vendu à l'encan—

Une bouilloire, machines, pompes et divers, d'après un inventaire enregistré à la dite cour, dont on peut voir une copie au bureau de l'encanteur.

Termes—Comptant avant livraison.

23nov—23 24 25 jusqu'à date.

Proclamation du Gouverneur

Révocation des restrictions de la Quarantaine.

DÉPARTEMENT DE L'EXÉCUTIF, Etat de la Louisiane.

Attendu qu'à une séance du Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane qui a eu lieu en la ville de la Nouvelle-Orléans, le 17me jour du mois d'octobre 1889, une résolution fut adoptée priant le Gouverneur de lancer une proclamation révoquant à partir du 1er novembre prochain toutes les restrictions quarantenaires à l'endroit des navires arrivant au port de la Nouvelle-Orléans;

Donc je, Francis T. Nicholls, gouverneur de l'Etat de la Louisiane, en vertu du droit dont je suis revêtu par la loi, révoque et annule la Proclamation annuelle de Quarantaine émise par moi le 16me jour du mois d'avril 1889, révocation et annulation devant prendre effet à partir du 1er Novembre 1889.

Donné sous ma signature et le sceau de l'Etat de la Louisiane, en la ville de Bâton-Rouge, ce 22me jour d'octobre A. D. 1889.

FRANCIS T. NICHOLLS, Gouverneur de la Louisiane.

Par le Gouverneur :
GEO. SPENCER,
Sous-Secrétaire d'Etat.

25 oct—6t

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Actions de la Compagnie de l'Hôtel St-Charles.

Succession de A. Bisembe.

No 26,944—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.—Placide J. Spear, encanteur—Bureau No 3 1/2 rue Carondelet — LUNDI, 9 décembre 1889, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 27 novembre 1889, pour le compte de la dite succession :

50 actions du fonds capital de la compagnie de l'Hôtel St-Charles.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

28 nov—28—3 7 9 déc

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles de salon en bois de rose recouverts de brocatelle Solferino. Meubles de salon en noyer recouverts de soie cotteline. Meubles de salon en noyer recouverts de brocatelle Bismarck. Pendule et candélabres en bronze. Meubles de salle à manger en chêne. Meubles de chambre à coucher Victoria en bois de rose. Lustres à gaz. Tables M. T.; fauteuils et berceuses C. S.; Prie-Dieu; ornements de cheminée; glaces; armoire à glace; chaises longues; lavabos; lits Victoria; cuisines; nattes; rugs, etc.

Dans l'affaire des enfants mineurs de F. E. Bucongé.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division E.—No 28,276.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur, Bureau, No 3 1/2 rue Carondelet—SAMEDI, 30 novembre 1889, à 10 heures et quart du matin, il sera vendu à l'encan au No 107 rue Royale, entre St-Louis et Toulouse en vertu d'un ordre de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date le 18 novembre 1889, pour compte des dits mineurs le contenu de la maison ci-dessus, comprenant les meubles ci-dessus mentionnés.

Conditions—Comptant.

19 nov—19,22,26,29,30

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Thomas Bishop et de sa femme.

No 28,142—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, encanteur—Bureau No 3 1/2 rue Carondelet—SAMEDI, 30 novembre 1889, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 26 octobre 1889, il sera vendu à midi, pour compte de la dite succession.

Un lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville, îlot No 138, borné par les rues d'Hémécourt, Lopez, Rendon et Baudin, désigné comme le lot No 2, et mesurant 30 pieds 10 pouces de face à la rue d'Hémécourt sur 108 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Geo. C. Préot, notaire, aux frais de l'acquéreur.

27 oct—27—2 9 16 23 30 nov

PAR E. ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété commerciale de choix dans le Premier District, No 130 rue Sud Remparts, près du marché Poydras. Une moitié d'intérêt indivise dans le Washington Bath House, situé au Fort Espagnol.

Vente à l'encan avec des conditions faciles.

Dans l'affaire de la succession de John Burke.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C.—No 27,364.

PAR E. ONORATO, encanteur—Bureau No 16 rue Bourbon—SAMEDI, 28 décembre 1889 à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la dite Cour, en date du 15 novembre, 1889, il sera vendu la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages lui appartenant ou qui en dépendent en quelque sorte, situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlot borné par les rues Sud Remparts, Bassin, Perdido et Poydras, désigné par le No 26, sur un plan de J. Pilié, en date du 16 mai 1822 et mesure 26 pieds de face à la rue Sud Remparts sur 108 pieds 8 pouces et 6 lignes de profondeur.

Les améliorations comprennent une bâtisse en bois à deux étages connue et numérotée, désignée par le No 130 rue Sud Remparts, contenant 8 chambres, 2 cabinets et galerie en arrière, véranda en avant sur la banquette et dans la cour une bâtisse séparée à deux étages, contenant 4 chambres, citerne, lieux d'aisance double, hangar, etc. La partie inférieure de la bâtisse est subdivisée en deux magasins.

Cette propriété offre des attractions extraordinaires comme site de choix pour affaires, commandant un loyer sûr et rémunérateur.

Aussi, la moitié indivise de l'intérêt du Washington Bath House, situé au Fort Espagnol, dont les revenus pour cette année étaient de $420.

Pour la propriété foncière :

Conditions—Un tiers en plus comptant, balance à un et deux ans de crédit en billets de l'acquéreur portant 8 pour cent d'intérêt par an du jour de vente jusqu'à parfait paiement, garanti par hypothèque spéciale et privilège de vendeur sur la propriété vendue. L'acte devant porter toutes les clauses usuelles de sécurité, 5 pour cent honoraires d'avocats en cas de poursuites pour en forcer le paiement. Les améliorations devant être tenues assurées et la police transférée au détenteur des billets. L'acquéreur devant payer en outre du prix de l'adjudication les taxes dues et exigibles en 1889.

L'acte de vente pardevant Fred. Kirchner, notaire, aux frais de l'acquéreur. Un dépôt de 10 pour cent sera requis au moment de l'adjudication pour lier la vente, et pour la moitié indivise de la dite Washington Bath House, comptant sur les lieux.

Voir le plan à la Bourse.

24 nov—24 30—déc 7 14 21 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

Livres de droit, Meubles de bibliothèque, etc.

Succession de Paul Hensch.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division A.—No 28,277.

PAR E. ONORATO, encanteur. Bureau No 16 rue Bourbon—JEUDI, 28 novembre 1889, à 10 heures A. M., au local No 54 rue Carondelet, en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la dite Cour, en date du 15 novembre 1889, il sera vendu, le contenu du dit local, comprenant un assortiment de meubles de bureau, bibliothèque, armoire à casiers, livres de droit, ouvrages divers, presses, instruments, etc.

Ainsi qu'il est énuméré plus amplement dans l'inventaire enregistré.

Conditions—comptant. 17 nov—17,23,28

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS.

Propriété de valeur dans le Quatrième District.

Succession de Matthias Trauth.

No 27,546—Cour Civile de District.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—G. G. Friedrichs, encanteur—Bureau, No 176 rue Commune — SAMEDI, 14 décembre 1889, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu, à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un jugement et à un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 31 octobre 1889 et rendu dans la succession ci-dessus, la propriété décrite ci après, à savoir :

Un certain lot de terre, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlot borné par l'avenue Jackson, les rues Philip, White et Race ou Franklin, désigné comme lot No 19, et mesurant 26 pieds 3 pouces 5 lignes de face à la rue Philip, sur 131 pieds 3 pouces 7 lignes de profondeur sur la ligne de côté du lot No 20, et 129 pieds 8 pouces 1 ligne de profondeur sur l'autre ligne de côté; ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent comprenant une bâtisse en bois, etc.

Conditions—Comptant; un dépôt de 10 pour cent sera requis au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Geo. C. Préot, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.

13 nov—13 16 23 30—déc 7 14

MAGNIFIQUE COTTAGE DOUBLE.

Nos 319 et 319 1/2 rue Chippewa.

Succession de Mme G. Meyers.

No—, Cour Civile de District.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS.—George G. Friedrichs, Encanteur—Bureau No 176 rue Commune.—SAMEDI, 7 décembre 1889, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 29 novembre 1889, et rendu dans la succession ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Le Cottage double attrayant, en bois, couvert en ardoises, Nos 319 et 319 1/2 rue Chippewa, entre les rues Philip et Soraparu (îlot borné par la rue Annonciation), orné de la banquette, avec joli parterre et galeries devant et derrière, 3 chambres plâtrées, cuisine, lieux d'aisance, hangar à bois et à charbon, allées de côté, citerne, etc., à chaque logement, loué à raison de $[illegible] par an. Le terrain mesure 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, commode aux églises, écoles, marchés et lignes de chars.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, au gré de l'acquéreur, le reste à 1 et 2 ans de crédit, avec 8 pour cent d'intérêt par an et toutes les clauses habituelles de sécurité; un dépôt de 10 pour cent sera requis.

Acte de vente pardevant Andrew Hero, Esq., notaire public, aux frais de l'acquéreur.

2 nov—2 9 16 23 30—7 déc

Propriété de logement rémunérative.

Rue du Camp entre Lyon et Upperline.

Succession de Rosario Mustacchio.

No 27,322—Cour Civile de District.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—G. G. Friedrichs, encanteur—Bureau 176 rue Commune—SAMEDI, 21 décembre 1889, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 12 novembre 1889 et rendu dans la succession ci-dessus intitulée.

Deux certains lots de terre, Nos 2 et 3, dans l'îlot borné par les rues Camp, Magazine, Lyon et Upperline, mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Camp, sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en un cottage double avec 3 chambres de chaque côté et un cottage simple ayant 2 chambres, dépendances, etc., le tout se louant à raison de $15 par mois. Double ligne de char rue Magazine et dans un voisinage s'améliorant.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant faire le dépôt usuel de 10 pour cent.

Acte de vente pardevant J. Zach. Spearing, Esq., notaire, au frais de l'acquéreur.

16 nov—16 23 30—déc 7 14 21

Mme E. HUREAU,

MODISTE FASHIONABLE,

No 186 RUE DU CANAL.

STYLE PARISIEN.

Nouveaux modèles de Cons [illegible] et d'engagements de robes [illegible]

[illegible — fragment d'une page voisine en marge droite : L'Abeille de ... JEUDI, ... Mandeville ... COMPA... LES PHO... FEU... UN M... PAR]